



Projet de réforme des retraites :

Mobilisation générale à compter du jeudi 19 janvier !

Objet : Préavis de grève à partir du 16 janvier 2023 jusqu'au 5 mars inclus.

Monsieur le Ministre,

Nous, **UNSa Justice, Première Organisation Syndicale**, représentant l'ensemble des agents publics (fonctionnaires et contractuels) du ministère de la Justice, avons décidé de déposer un préavis de grève à compter du 19 janvier jusqu'au 5 mars 2023 inclus.

Cette grève a pour but de protester contre le projet de réforme des retraites présenté par la Première Ministre, qui prévoit notamment une hausse de l'âge de départ à la retraite et une modification des règles de calcul des pensions. Ce projet va gravement porter atteinte aux droits et aux intérêts de nos collègues.

Considérant que nos revendications sont légitimes contrairement à ce projet de réforme sur les retraites, **l'UNSa Justice** appelle donc à la mobilisation de tous les agents publics du ministère de la Justice. Cette mobilisation se manifestera par la grève et de nombreuses actions sur l'ensemble des terrains.

Pour l'UNSa Justice, c'est : pas un jour, pas un mois, pas une année de plus, qu'il s'agisse de l'âge légal de départ en retraite ou de la durée de cotisation !

À l'UNSa Justice, face à cette réforme des retraites nous exigeons non seulement le maintien des droits acquis ainsi qu'une revalorisation des pensions notamment les plus petites, mais nous exigeons aussi une meilleure reconnaissance de la pénibilité en cohérence avec la spécificité de nos métiers et notamment de leur dangerosité.

À l'UNSa Justice, nous revendiquons l'intégration de toutes les primes dans le calcul des droits à pension, l'octroi du cadre actif et la bonification du cinquième pour toutes celles et ceux qui n'en bénéficient pas et pour les Personnels de surveillance, la modification de la bonification du cinquième en 1/4^{ème} ainsi que son déplafonnement.

À l'UNSa Justice, nous revendiquons aussi et surtout l'ouverture immédiate de négociations salariales pour toutes les catégories de personnels fonctionnaires et contractuels du ministère de la Justice afin de leur apporter la reconnaissance qu'ils méritent et rendre ainsi nos métiers plus attractifs.

À l'UNSa Justice, nous revendiquons l'ouverture de chantiers qui permettront de consolider notre système par répartition et de prolonger la vie en bonne santé, physique comme financière.

Afin de permettre aux agents publics du ministère de la Justice, de toutes des directions et services centraux de s'organiser selon les modalités qu'ils auront décidées, collectivement et individuellement, et comme nous l'indiquons il y a quelques semaines, **l'UNSa Justice dépose ce préavis de grève à compter du jeudi 19 janvier 2023, 0h00 jusqu'au dimanche 5 mars 2023 inclus.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération et de croire à notre engagement le plus complet et déterminé en faveur du service public de la Justice et de ses personnels.

Au projet du gouvernement sur les retraites, l'UNSa Justice répond par l'ACTION !

Paris, le 11 janvier 2023

Le Secrétaire général

Jean-François FORGET